



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Étude des crédits budgétaires des portefeuilles « Culture et Communications » et « Éducation, Enseignement supérieur et Recherche » pour l'année financière 2015-2016
(Adoptés)

Procès-verbaux des séances des 27, 28, 29 et 30 avril 2015

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1080-20150506

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE LUNDI 27 AVRIL 2015.....	1
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS »	2
Remarques préliminaires.....	2
Discussion générale.....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 28 AVRIL 2015.....	3
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS » (suite).....	4
Mise aux voix.....	4
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS » (suite).....	5
VOLET CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE.....	5
Remarques préliminaires.....	5
Mise aux voix.....	6
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE »	7
VOLET FORMATION PROFESSIONNELLE.....	7
Discussion générale.....	7
TROISIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 29 AVRIL 2015	8
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE » (suite).....	9
VOLET ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE.....	9
Remarques préliminaires.....	9
Discussion générale.....	9
Mise aux voix.....	10
QUATRIÈME SÉANCE, LE JEUDI 30 AVRIL 2015	12
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE » (suite).....	13
VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE.....	13
Remarques préliminaires.....	13
Discussion générale.....	13
Mise aux voix.....	14

ANNEXE

I. Liste des documents déposés

Première séance, le lundi 27 avril 2015

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications », volet Culture et communications, pour l'année financière 2015-2016 (Ordre de l'Assemblée le 31 mars 2015)

Membres présents :

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Bernier (Montmorency) en remplacement de M. Iracà (Papineau)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Fortin (Sherbrooke)

M. Habel (Sainte-Rose)

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

M. Matte (Portneuf) en remplacement de M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne)

M. Paradis (Lévis) en remplacement de M. Roberge (Chambly)

M^{me} Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française

Témoin :

M^{me} David (Outremont), ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 03, M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires sera limité à 12 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 7 minutes pour l'opposition officielle et à 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le volet Culture et communications des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« CULTURE ET COMMUNICATIONS »**

VOLET CULTURE ET COMMUNICATIONS

Remarques préliminaires

M^{me} David (Outremont), M^{me} Hivon (Joliette) et M^{me} Samson (Iberville) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

À 18 h 04, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 28 avril 2015, à 10 heures.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Maxime Perreault

Filomena Rotiroti

MP/ag

Québec, le 27 avril 2015

Deuxième séance, le mardi 28 avril 2015

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications », volets Culture et communication et Charte de la langue française, et du portefeuille « Éducation, Enseignement supérieur et Recherche », volet Formation professionnelle, pour l'année financière 2015-2016 (Ordre de l'Assemblée le 31 mars 2015)

Membres présents :

- M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente
- M. Kotto (Bourget), vice-président et porte-parole de l'opposition officielle responsable de la Charte de la langue française
- M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Fortin (Sherbrooke)
- M. Habel (Sainte-Rose)
- M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications
- M. Iracà (Papineau)
- M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette) pour la troisième partie de la séance
- M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science
- M^{me} Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française
- M. Turcotte (Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi, de formation professionnelle, d'alphabétisation et de jeunesse

Autre députée présente :

- M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M^{me} David (Outremont), ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française
M. Robert Vézina, président-directeur général, Office québécois de la langue française
M. Blais (Charlesbourg), ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
-

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 01, M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« CULTURE ET COMMUNICATIONS » (suite)**

VOLET CULTURE ET COMMUNICATIONS

Discussion générale

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Culture et communications des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » étant écoulé, M^{me} la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CCE-017 et CCE-018 (annexe I).

À 11 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 25, la Commission reprend ses travaux.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires sera limité à 12 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 7 minutes pour l'opposition officielle et à 5 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le volet Charte de la langue française des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS » (suite)

VOLET CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Remarques préliminaires

M^{me} David (Outremont), M. Kotto (Bourget) et M^{me} Samson (Iberville) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

M. Habel (Sainte-Rose) remplace M^{me} la présidente.

La discussion se poursuit.

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) reprend ses fonctions à la présidence.

Il est convenu de permettre à M. Vézina de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Habel (Sainte-Rose) remplace M^{me} la présidente.

La discussion se poursuit.

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Charte de la langue française et des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et communications » étant écoulé, M^{me} la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 3 : Charte de la langue française

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Culture et communications » pour l'année financière 2015-2016 sont adoptés à la majorité des voix.

M^{me} la présidente dépose le document coté CCE-019 (annexe I).

À 18 h 23, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 31, la Commission reprend ses travaux à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

Avec le consentement des membres, M. le secrétaire informe la Commission du remplacement pour la troisième partie de la séance.

Il est convenu de permettre à M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) de remplacer M^{me} Hivon (Joliette) pour la troisième partie de la séance.

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le volet Formation professionnelle des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Enseignement supérieur et Recherche » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE »****VOLET FORMATION PROFESSIONNELLE**

Discussion générale

Une discussion s'engage.

À 21 h 31, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 29 avril 2015, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Maxime Perreault

Filomena Rotiroti

MP/ag

Québec, le 28 avril 2015

Troisième séance, le mercredi 29 avril 2015

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Enseignement supérieur et Recherche », volet Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire, pour l'année financière 2015-2016 (Ordre de l'Assemblée le 31 mars 2015)

Membres présents :

- M. Auger (Champlain) en remplacement de M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)
- M. Bergeron (Verchères) en remplacement de M. Turcotte (Saint-Jean)
- M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Habel (Sainte-Rose), président de séance
- M. Iracà (Papineau)
- M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation primaire et secondaire, et de persévérance scolaire
- M. Morin (Côte-du-Sud) en remplacement de M^{me} Blais (Saint-Henri-Sainte-Anne)
- M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science
- M. Rochon (Richelieu) en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)
- M^{me} Samson (Iberville)
- M^{me} Vallières (Richmond) en remplacement de M. Fortin (Sherbrooke)

Autre députée présente :

M^{me} David (Gouin)

Témoin :

M. Blais (Charlesbourg), ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 17, M. Habel (Sainte-Rose) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires sera limité à 17 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 10 minutes pour l'opposition officielle et à 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le volet Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Enseignement supérieur et Recherche » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE » (suite)**

**VOLET ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET
SECONDAIRE**

Remarques préliminaires

M. Blais (Charlesbourg), M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) et M. Roberge (Chambly) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M. le président, M^{me} Léger (Pointe-aux-Trembles) dépose le document coté CCE-020 (annexe I).

La discussion se poursuit.

M^{me} Vallières (Richmond) remplace M. le président.

La discussion se poursuit.

M. Habel (Sainte-Rose) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

À 13 h 17, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

À 18 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 32, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M. Blais (Charlesbourg) dépose le document coté CCE-021 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Enseignement supérieur et Recherche » étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 4 : Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

À 21 h 33, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 30 avril 2015, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Maxime Perreault

Filomena Rotiroti

MP/ag

Québec, le 29 avril 2015

Quatrième séance, le jeudi 30 avril 2015

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Enseignement supérieur et Recherche », volet Enseignement supérieur et recherche, pour l'année financière 2015-2016 (Ordre de l'Assemblée le 31 mars 2015)

Membres présents :

M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), présidente

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Fortin (Sherbrooke)

M. H. Plante (Maskinongé) en remplacement de M^{me} Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne)

M. Habel (Sainte-Rose)

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur

M. Huot (Vanier-Les Rivières) en remplacement de M. Boucher (Ungava)

M. Iracà (Papineau)

M. Roberge (Chambly), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science

Autre députée présente :

M^{me} David (Gouin)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Blais (Charlesbourg), ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

M^{me} Marie-Claude Champoux, sous-ministre, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 25, M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M^{me} la présidente donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires sera limité à 17 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 10 minutes pour l'opposition officielle et à 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le volet Enseignement supérieur et recherche des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Enseignement supérieur et Recherche » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE » (suite)

VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Remarques préliminaires

M. Blais (Charlesbourg), M^{me} Hivon (Joliette) et M. Roberge (Chambly) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue pour la première partie et la deuxième partie de la séance.

La discussion se poursuit.

À 13 h 13, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 01, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M^{me} la présidente, M. Blais (Charlesbourg) dépose le document coté CCE-022 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Champoux de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 18 h 12, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Enseignement supérieur et recherche et des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Enseignement supérieur et Recherche » étant écoulé, M^{me} la présidente procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Administration

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Organismes relevant du ministre

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 3 : Aide financière aux études

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Programme 5 : Enseignement supérieur

Le programme 5 est adopté à la majorité des voix.

Programme 7 : Organismes dédiés à la recherche

Le programme 7 est adopté à la majorité des voix.

Programme 8 : Régimes de retraite

Le programme 8 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Éducation, Enseignement supérieur et Recherche » pour l'année financière 2015-2016 sont adoptés à la majorité des voix.

M^{me} la présidente dépose les documents cotés CCE-023 à CCE-026 (annexe I).

À 21 h 29, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Maxime Perreault

Filomena Rotiroti

MP/ag

Québec, le 30 avril 2015

ANNEXE I

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

- Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements généraux. Étude des crédits budgétaires 2015-2016]. Non daté. 164 pages. Déposé le 28 avril 2015 CCE-017
- Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers. Volet Culture et Communications. Étude des crédits budgétaires 2015-2016]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 28 avril 2015. CCE-018
- Ministère de la Culture et des Communications. [Charte de la langue française. Renseignements généraux. Renseignements particuliers de l'opposition officielle. Renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition. Étude des crédits budgétaires 2015-2016]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 28 avril 2015. CCE-019
- Lortie, Louise. [Lettre de la Commission scolaire de Laval adressée aux parents des élèves concernant les compressions budgétaires en éducation]. 21 avril 2015. 1 p. Déposé le 29 avril 2015. CCE-020
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. *La scolarisation à la maison – Orientations*. 2010. 16 p. Déposé le 29 avril 2015. CCE-021
- Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. [Situation financière des cégeps (surplus et déficits)]. Non daté. 1 f. Déposé le 30 avril 2015. CCE-022
- Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. [Cahier explicatif des crédits. Étude des crédits budgétaires 2015-2016]. Non daté. 81 pages. Déposé le 30 avril 2015 CCE-023
- Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. [Réponses à la demande de renseignements généraux de l'opposition. Étude des crédits budgétaires 2015-2016]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 30 avril 2015. CCE-024
- Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. [Réponses à la demande de renseignements particuliers de l'opposition. Étude des crédits budgétaires 2015-2016]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 30 avril 2015. CCE-025
- Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. [Réponses à la demande de renseignements particuliers requis par le deuxième groupe de l'opposition. Étude des crédits budgétaires 2015-2016]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 30 avril 2015. CCE-026